

# DOCUMENT DE REFERENCE DES CLUBS, COMITES et LIGUES.

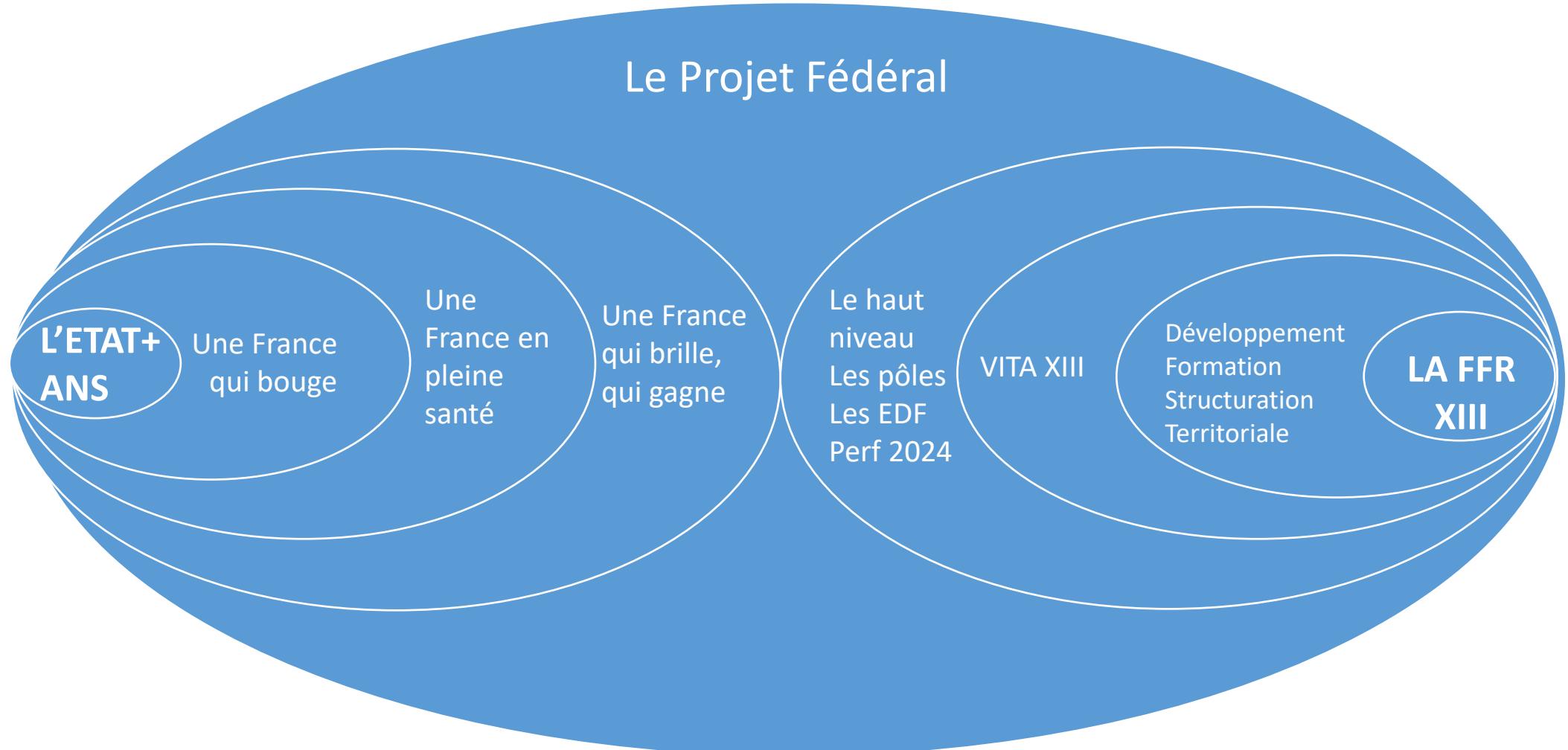
- Subventions PSF.
- Subventions Régionales.
- Subventions Départementales.



# Philosophie de projet



## → Un projet fédéral : pour quoi faire ?



# Création de l'Agence Nationale du Sport (ANS) le 24/04/2019

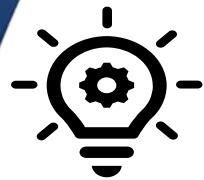
## ➤ Redéfinition des rôles



-l'Agence Nationale du Sport (A.N.S.) assure l'expertise et l'accompagnement des fédérations dans leur **stratégie de performance** (contractualisation et allocation de moyens) dans le champ du haut niveau et de la haute performance ainsi que du développement.



-la Direction des Sports demeure chargée du contrôle du **fonctionnement des fédérations**, de l'élaboration et de la mise en œuvre du **cadre réglementaire du sport de haut niveau**, du suivi du **sport professionnel** et assure la tutelle des établissements



# Orientation de la subvention PSF

1. Le PSF permet de garantir la pratique du sport pour tous.  
**TOUS les publics - TOUS les âges - TOUS les territoires.**  
Le PSF a pour objectif de corriger les inégalités sociales et territoriales.
2. Votre demande doit s'insérer dans le projet fédéral en tenant compte de vos particularités.
3. Objectif ANS 2025 : 50% clubs / 50% Comités/Ligues.
4. Pour la FFR XIII : L'enveloppe globale sera communiquée rapidement par l'ANS à la FFR XIII et réparti ainsi:



# Comment être éligible au PSF ?

## Les Conditions:

### → Entrer dans un des 4 axes du PSF de la FFR XIII

-Développement de la pratique : (sport Scolaire, activités loisirs, baby 13, féminines, *Para rugby XIII*, projet scolaire fédéral...)

-Promotion Sport Santé : (Vita XIII : Silver XIII, Fit XIII, Touch XIII ...)

-Développement éthique/citoyenneté/Lutte contre les discriminations et les violences

-Accession territoriale au sport de haut niveau: (Formation, Compétitions, ...)

### → Les demandes concernant des **subventions matérielles** en lien avec ces axes doivent être d'un montant < 500 euros **HT unitaire**



# Comment être éligible au PSF ?

## Les Conditions:

**Principe:** Votre Demande Globale doit être **> 1.500 euros**

**Exception:** Votre Demande Globale doit être **> 1.000 euros**

- Si l'équipement principal utilisé
- Si le siège social
- Si le public touché est majoritairement composé d'habitants implantés dans un

.ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)

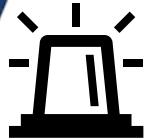
.Bassin de vie comprenant minimum 50% de la population en ZRR/contrat de ruralité

.Une intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

→ Pour toute demande (globale) **> 23.000 euros** → Convention Structure – ANS



# Les étapes à respecter pour la demande PSF



## 1 - Vous effectuez une demande personnelle via le Compte Asso

La FFR XIII vous communiquera un code de fiche de subvention pour votre Compte Asso  
Via la plate forme Osiris la FFRXIII supervisera vos démarches .

## 2 - Réception des dossiers via les plateformes et vérifications de l'instruction des dossiers par la FFR XIII (jusqu'au 1er juin 2025)

## 3 - Evaluation des dossiers et transmission des projets éligibles à la Commission

## 4 - Transmission des dossiers validés à l'ANS (avant le 16 juin 2025)

## 5 - Vérification de l'ANS et mise en paiement par celle-ci (avant septembre 2025)

## 6 - Comptes rendus financier dématérialisé(formulaire CERFA 15059\*02) (au plus tard le 30/06/2026)



# J'accède au compte ASSO



<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

Pour votre demande il est impératif que vous suiviez les étapes ci-dessous, dans l'ordre indiqué



# Documents et informations à fournir

## Informations préalables :

- Numéro SIRET (14 chiffres) / (extension du SIREN par ajout de 5 chiffres)
- Numéro RNA : W+9 chiffres

## Documents:

- Un exemplaire des statuts
- Liste des dirigeants
- Le plus récent rapport d'activité approuvé
- Dernier budget prévisionnel annuel approuvé
- Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos
- Le bilan annuel financier du dernier exercice clos
- Un relevé d'identité bancaire au NOM DE L'ASSOCIATION (avec adresse identique à celle du N°SIRET)
- Le projet associatif de l'année pour laquelle la demande est faite
- Un pouvoir (si la démarche n'est pas réalisée par le représentant légal de l'association)
- Rapport CAC (associations qui en ont désigné un/celles qui ont reçu >153 000 de dons ou subvention/an)

## CONSEILS ANS :

- Pour optimiser le temps de saisie de votre dossier, préparez les éléments requis et numérisez les pièces à joindre avant de commencer la démarche.

# Ce que vous devez faire avant toute demande !

-Pour ceux qui n'ont pas de compte asso → CREATION D'UN COMPTE ASSO.

-Pour ceux qui ont déjà un compte asso → METTRE A JOUR LA FICHE ADMINISTRATIVE DE L'ASSOCIATION

**But:** Eviter des incohérences au niveau notamment de :

- l'identité (Nom, n° RNA, N°SIREN, N°SIRET, forme juridique, date de dernière déclaration...)
- l'adresse et des coordonnées
- l'activité (objet, moyens humains,...)
- des coordonnées bancaires (nom titulaire, banque, domiciliation, IBAN, BIC, RIB\*)



⚠ Sinon blocage lors des dernières étapes sur le Compte Asso avant la soumission à la FFR XIII

# Vous demandez une subvention



Le Compte Asso  
Le site officiel de gestion d'association

UNION SPORTIVE SAINTE-ANNE DE VERTOU  
n° RNA : W442003505      n° SIREN : 391168424

DEMANDE DE SUBVENTION

1. Sélection de la subvention demandée      2. Sélection du financeur      3. Mise à jour des justificatifs      4. Description des projets      5. Acceptation et soumission

RECHERCHER UNE SUBVENTION

Recherche:  1

Type financeur:  Etat  Collectivité territoriale

Nom du dispositif:

Financeur:

- 1 Si vous connaissez le code correspondant à votre service financeur (transmis en début de campagne soit par les services déconcentrés de l'Etat en charge des sports soit par votre fédération), inscrivez-le dans cette case.

 Si vous ne connaissez pas le code, cliquez sur « Etat », « Nom du dispositif » : CNDS, « Financeur » choisissez la direction départementale ou régionale qui correspond à votre territoire.

# LE COMPTE ASSO – Tutoriel

**-IMPORTANT** : SAUVEGARDER A CHAQUE ETAPE EN CLIQUANT SUR :



-La politique de sécurité entraîne une déconnexion de l'application au bout de **30 minutes** si l'usager ne change pas de page ou s'il ne clique pas sur un bouton « enregistrer » (disquette ou « enregistrer »).

-Passer à l'étape suivante sans sauvegarder ne permet pas d'enregistrer les champs complétés lors de l'étape précédente.

**-IMPORTANT** : Le « + » doit parfois être actionné et les champs complétés pour passer à l'étape suivante :



# Comment être éligible aux subventions Régionales et Départementales ?

Les Subventions prévues par les Régions et Départements varient en fonction des zones géographiques.

Cependant on y retrouve des grands thèmes et notamment:

- Subventions **matérielles**
- Subventions en lien avec la **Construction/Rénovation d'équipements sportifs**
- Subventions **Sport de Haut-Niveau**
- Subventions pour l'aide au développement **Pratique Handisport**
- Subventions pour l'aide au développement **Pratique Féminine**
- Subventions pour l'aide au développement du **Sport Scolaire**
- Subventions de **fonctionnement** (aides aux déplacements ...)

# REGION OCCITANIE – Exemple Tutoriel

L'exemple de la subvention « Soutien à la construction et à la rénovation d'équipements sportifs »

<https://www.laregion.fr/Soutien-a-la-construction-et-a-la-renovation-d-equipements>

Un dossier pour les Comités

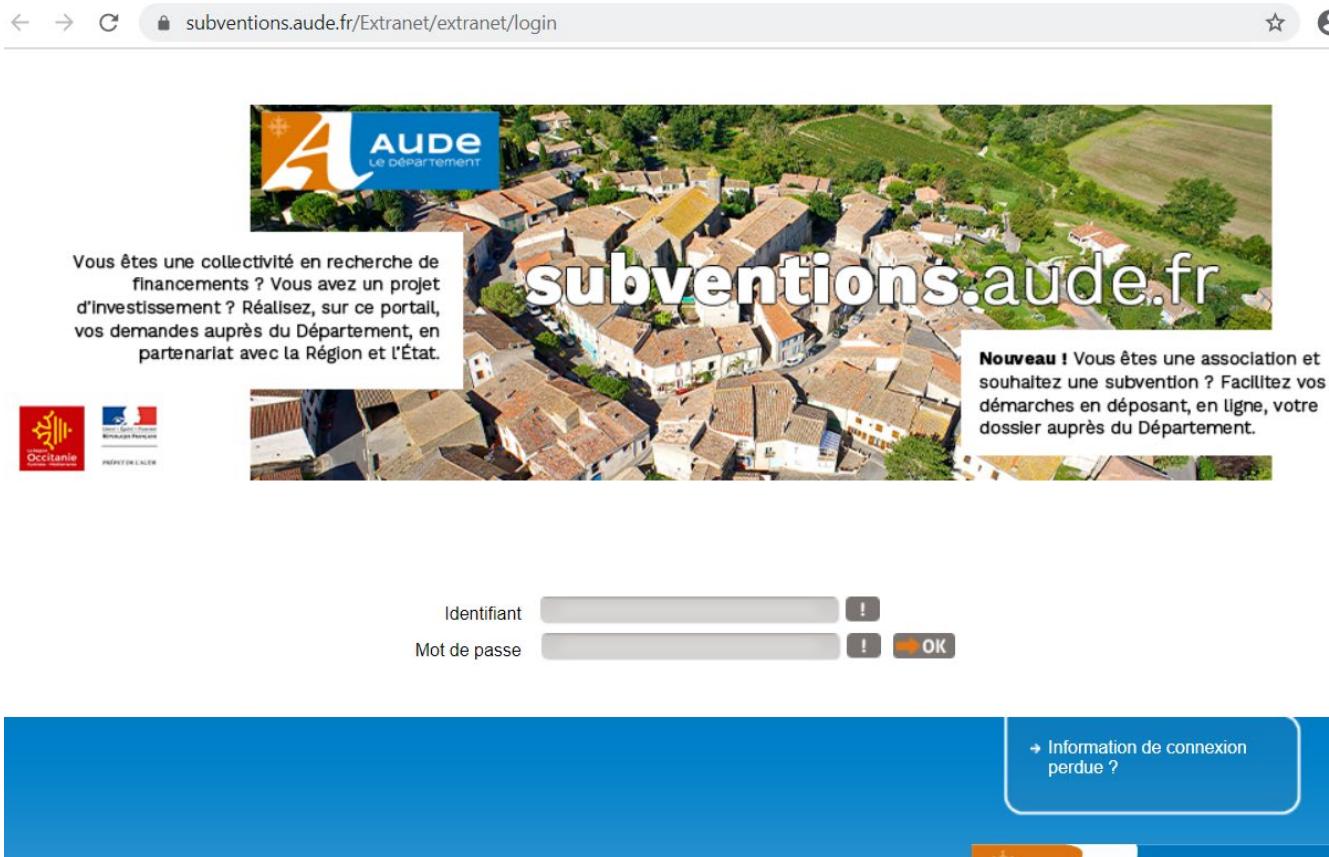
Un dossier pour les Clubs

Dossier à imprimer, compléter et à retourner :

Madame la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée  
Hôtel de Région  
22 boulevard du Maréchal Juin  
31406 TOULOUSE CEDEX 9

# Département de l'Aude – Exemple

Depuis le 2 mars 2020 le département de l'Aude propose une plateforme dédiée à la demande de subvention : <https://subventions.aude.fr/Extranet/extranet/login>



Vous êtes une collectivité en recherche de financements ? Vous avez un projet d'investissement ? Réalisez, sur ce portail, vos demandes auprès du Département, en partenariat avec la Région et l'État.

Nouveau ! Vous êtes une association et souhaitez une subvention ? Facilitez vos démarches en déposant, en ligne, votre dossier auprès du Département.

Identifiant  !

Mot de passe  ! OK

→ Information de connexion perdue ?

-Pour utiliser ce service, les associations et clubs sportifs doivent faire une demande de création de compte auprès du [service Sports Jeunesse Plein Air](#)  
[Un guide complet](#) a été édité afin de faciliter la navigation sur la plateforme.

# Département de l'AUDE – Exemple

## Compte Personnel :

- Pour utiliser ce service, les associations et clubs sportifs doivent faire une demande de création de compte auprès du service Sports Jeunesse Plein Air.
- Un guide complet a été édité afin de faciliter la navigation sur la plateforme.

OU

## Dossier téléchargeable à compléter/envoyer :

Il est également possible de continuer à faire une demande de subvention en remplissant un dossier téléchargeable en l'adressant au service Sports jeunesse plein air du Département.

Conseil Départemental de l'Aude  
Service Sports jeunesse plein air  
Allée Raymond-Courrière  
11000 Carcassonne  
Tél. 04 68 11 63 39  
[subventions.sports@aude.fr](mailto:subventions.sports@aude.fr)

# Document de référence

Objectifs Opérationnel	Modalités/Dispositifs	Projets	Cibles	Formation	Outils/Matériels/ Frais Annexes
<b>Développement de la pratique</b>	Ecole de Rugby (de Baby XIII à U17)	Un ballon pour tous, passerelle entre les clubs/l'école	ECOLES DE RUGBY	<a href="#">Diplôme éducateur</a>	KIT ECOLE DE RUGBY 404,00 et/ou KIT PETIT TREIZE 160,00
		"Règles du jeu des écoles de Rugby"	ECOLE DE RUGBY		Diffusé aux licenciés des Ecoles de rugby par l'intermédiaire des Comités et des clubs
		"Accueil des jeunes et des familles"	ECOLE DE RUGBY, COMITES, LIGUES		Diffusé aux licenciés des Ecoles de rugby par l'intermédiaire des Comités et des clubs
		Développement Formation des animateurs et entraîneurs	ECOLE DE RUGBY	<a href="#">Diplôme éducateur</a>	KIT BABY XIII 408,50
	Sport scolaire	Développement du rugby à 9 (neuf)	Organisation de plateau sportif et d'équipe de rugby à 9 (neuf)	ECOLE DE RUGBY, COMITES, LIGUES	
		Participation du club à l'UNSS & à l' UGSEL, Section sportive 13 et Classe optionnelle.	TOUS		
		Projet scolaire fédéral	TOUS		
		Projet scolaire fédéral, livret de sport dans les écoles	TOUS		
	Section féminine	30 minutes AQP	TOUS		
		Toute action favorisant la pratique des Fémines	<b>Tous</b> : Crédit <b>Equipes Féminines</b> : Développement	Diplôme éducateur Diplôme entraîneur fédéral CQP Technicien Sportif Rugby 13	KIT BALLONS (358,00) KIT TAG XIII (241,95) KIT essentiel
	Section Para Rugby XIII	Toute action favorisant la pratique du Pararugby	<b>Tous</b> : Crédit <b>Equipes Pararugby</b> : Développement	<a href="#">Formation entraîneur XIII Fauteuil CQH</a>	LOT DE 200 TAGS XIII FAUTEUIL 149,95

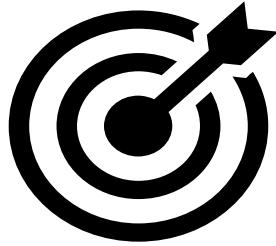
Objectifs Opérationnel	Modalités/Dispositifs	Projets	Cibles	Formation	Outils/Matériels/ Frais Annexes
<b>Développement de la pratique</b>	Activité loisir Vita 13 (pratique aménagée)	Touch XIII	TOUS	<a href="#">Formation VITA XIII</a>	KIT VITA XIII 530,00 et/ou KIT PRATIQUE AMENAGEE 230,00 et/ou KIT TOUCH XIII 230,00
		L'Open XIII	TOUS	<a href="#">Formation VITA XIII</a>	KIT VITA XIII 530,00 et/ou KIT PRATIQUE AMENAGEE 230,00
		Le Tag XIII	TOUS	<a href="#">Formation VITA XIII</a>	KIT VITA XIII 530,00 € et/ou KIT PRATIQUE AMENAGEE 230,00 €
		Le Master XIII	TOUS (disposant de pratiquant >35 ans)	<a href="#">Formation VITA XIII</a>	KIT VITA XIII 530,00 € et/ou KIT PRATIQUE AMENAGEE 230,00 €
		Le Beach XIII	Zones disposant de plages à proximité	Formation VITA XIII	KIT PRATIQUE AMENAGEE 230,00 et/ou KIT BEACH XIII 160,00

Objectifs Opérationnel	Modalités/Dispositifs	Projets	Cibles	Formation	Outils/Matériels/ Frais Annexes
<b>Promotion du « Sport Santé »</b>	Vita 13	Silver 13 (XIII Equilibre & Walking 13)	TOUS (Disposant de pratiquant du 3ème et 4ème âge, en retour à l'activité physique et en découverte d'une nouvelle pratique)	<a href="#">Formation VITA XIII</a>	KIT SILVER
		Touch XIII (pratique intergénérationnelle)	TOUS	<a href="#">Formation VITA XIII</a>	KIT TOUCH (230,00)
		Fit 13	TOUS	<a href="#">Formation VITA XIII</a>	KIT FIT
	Action de prévention contre le dopage	Toute action de prévention et sensibilisation aux conséquences du dopage	TOUS	<a href="#">Formation éducateur anti-dopage</a>	

Objectifs Opérationnel	Modalités/Dispositifs	Projets	Cibles	Formation	Outils/Matériels/ Frais Annexes
<b>Développement de l'éthique et de la citoyenneté</b>	Formation à la lutte contre toutes les formes de violence	Mise en place de projet en faveur des dirigeants bénévoles et éducateurs au sein des associations, édition et distribution de flyers/Document	TOUS		Intervention ou partenariat avec des associations qui sont spécialisées sur ce sujet
		Journées de sensibilisation aux éducateurs et aux familles, formation sur les conséquences de la radicalisation	TOUS		Intervention ou partenariat avec des associations qui sont spécialisées sur ce sujet
		Intervention afin de favorisé le développement des disciplines du Rugby à XIII	TOUS		
	Stage arbitrage, Formation (entraîneur/arbitre/...)	Stages arbitres, entraîneurs, éducateurs, diffusion du livret de compétence des écoles de rugby, ...	TOUS		KIT ARBITRE (169,00)

Objectifs Opérationnel	Modalités/Dispositifs	Projets	Cibles	Formation	Outils/Matériels/ Frais Annexes
<b>Accession Territoriale au Sport de Haut Niveau</b>	Accession territoriale au sport de haut niveau	Détection - accession territoriale	CLUBS, COMITES, LIGUES		stages, regroupements, déplacements de sélections et campagnes de détection, ...
		Perfectionnement - accession territoriale	CLUBS, COMITES, LIGUES		Stages, Intervention d'expert...
		Formations	CLUBS, COMITES, LIGUES		Formation sportive, scolaire....
		Compétitions	CLUBS, COMITES, LIGUES		Participation à des tournois, matchs internationaux,...

Objectif opérationnel	Modalité/Dispositif	Projets	Cibles	Outils	Type de Subvention
Collectivités Territoriales	Subventions Régionales	<p>Concernent NOTAMMENT toutes les subventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-matérielles</li> <li>-construction/rénovation d'équipements sportifs</li> <li>-evenementiel</li> <li>-sport haut Niveau</li> <li>-développement pratique handisport</li> <li>-développement pratique féminine</li> <li>-développement pratique sport scolaire</li> </ul>	TOUS	Site Web de votre Région ou à retirer auprès de votre Région	Les Subventions d'investissement sont possibles.
	Subventions Départementales	<p>Concernent NOTAMMENT toutes les subventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-aide à l'équipement sportif</li> <li>-aide au fonctionnement et à l'organisation des manifestations sportives</li> <li>-destinées aux Comités</li> <li>-développement sport scolaire</li> <li>-sportifs de haut niveau</li> </ul>	TOUS	Site Web de votre Département ou à retirer auprès de votre Département	Les subventions d'investissement sont possibles



Il ne vous reste plus qu'à préparer vos dossiers

